



Projet Dimitra
femmes rurales et développement
information & communication



Rapport synthèse de l'atelier sur le renforcement des capacités de communication des radios communautaires et des réseaux de femmes rurales du Sud-Kivu : *participation des femmes au processus électoral, lutte contre les violences sexuelles et l'impunité, genre et DDR et lutte contre le VIH/SIDA.*

**Bukavu, le 28 février 2006
Centre d'Accueil Protestant NGUBA**

I. INTRODUCTION

Le présent rapport reprend en grandes lignes les différentes étapes de l'atelier sur le renforcement des capacités de communication des radios communautaires et les réseaux des femmes rurales du Sud-Kivu, tenu au Centre d'Accueil Protestant de Nguba (Bukavu) du 23 au 28 février 2006.

En effet, en date du 20 juillet 2005, une délégation du Projet Dimitra du Service parité hommes-femmes et développement de la FAO a réuni, en la salle des réunions du Réseau des radios et télévisions communautaires du Congo (Est), le RATECO, les responsables des radios communautaires ainsi que les déléguées des organisations de femmes rurales venues des 8 territoires ruraux de la province du Sud-Kivu. Il ressortait des échanges qui ont eu lieu entre les deux parties que la femme rurale était peu servie ou pas du tout par les radios communautaires de la province, implantées pour la plupart en ville. Des engagements pris au cours de cette rencontre figurent entre autres la détermination des radios communautaires du Sud-Kivu en prendre en compte les femmes – et les femmes rurales en particulier – dans les programmes de leurs radios respectives. Un tel engagement ne saurait être réalisée que si les uns et les autres sont outillés, notamment en techniques de collecte et traitement de l'information, mais aussi obtenir des informations utiles sur portant certaines questions d'actualité intéressant la communauté locale.

C'est pour répondre à ce besoin que le Projet Dimitra-FAO et Institut Panos Paris en partenariat avec Sauti ya Mwanamke Kijijini (SAMWAKI), Radio Maendeleo, CONAFED ainsi que d'autres organisations participantes (FAO, Fondation Roi Baudouin, UNFPA, Coopération Canadienne, UNIFEM, PNUD, Humanas, etc.) ont bien voulu organiser l'atelier dont nous vous faisons rapport dans les lignes qui suivent.

II. THEMES

Comme l'indique le thème de l'atelier, les quatre grandes thématiques (participation des femmes au processus électoral, lutte contre les violences sexuelles et l'impunité, genre et DDR et lutte contre le VIH/SIDA) ont constitué les thèmes développés au cours de cet atelier.

Il s'agit entre autres de :

- communiquer le genre pour le développement
- techniques de collecte et de traitement de l'information
- genre et communication dans les techniques de production radio et langages et stéréotypes
- femme et processus électoral
- genre et gouvernance locale pour les femmes rurales
- implication des femmes dans le processus électoral
- les genres majeurs en radio
- lutte contre les violences sexuelles faites aux femmes et à l'impunité
- lutte contre le VIH/SIDA ; prévention, transmission, nutrition et prise en charge
- problématique genre et DDR

III. LES PARTICIPANTS

Ils appartiennent à trois principales catégories :

-



- les représentants/représentantes des organisations des femmes rurales de la province du Sud-Kivu
- les délégués des radios communautaires de la province
- les représentants d'autres organisations partenaires intervenant dans les domaines en rapport avec les thèmes clés de l'atelier (UNIFEM, FNUAP, IPP, Coopération canadienne, PNUD, CONADER,...) Voir la liste en annexe.

IV. DEROULEMENT DE L'ATELIER

Les travaux étaient composés essentiellement des exposés des thèmes ci-haut cités. Suivaient des débats ainsi que des travaux en groupes. Ces travaux se sont déroulés selon le programme en annexe.

Premier jour : jeudi le 23 février 2006

Cérémonies d'ouverture

Initialement prévue pour 14 heures 30, la cérémonie d'ouverture officielle a eu lieu à 16 heures 16 minutes. Elle est présidée par Madame Aurèlie Bitondo, vice-gouverneur de province chargée des questions administratives et politiques. Deux étapes intermédiaires ont cependant précédé cette cérémonie à savoir : la présentation des participants et l'expression des leurs attentes vis-à-vis de l'atelier.

La première étape débute à 14 heures 56. Elle est dirigée par la facilitatrice, Mme ZITA KAVUNGIRWA. Très brièvement, chacune des 55 personnes présentes dans la salle se lève l'une après l'autre à une, dit son nom, le lieu de sa provenance, la dénomination de son organisation par cette dernière, ou de son organe ainsi que les activités menées par cette dernières.

Il ressort que les participants(es) à l'atelier sont des représentants des radios communautaires et des organisations des femmes rurales issues des 8 territoires ruraux de la province du Sud-Kivu qui sont partenaires de l'IPP, de FNUAP, de la Coopération canadienne, de la Fondation Roi Baudouin, de la FAO, etc.

L'expression des attentes des participants et participantes à l'atelier intervient à la deuxième étape. Elles sont présentées verbalement et par écrit et se résument en ceci :

- Renforcement des capacités des communicateurs et des Réseaux des femmes rurales du Sud-Kivu par rapport aux sujets qui seront développés tout au long de l'atelier ;
- Mise sur pied d'un mécanisme de synergie entre les radios communautaires de la province et les réseaux des femmes rurales ;
- Prise en compte du genre dans les programmes des radios communautaires ;
- Mieux s'informer sur les violences sexuelles et le VIH/SIDA pour mieux combattre ces fléaux ;
- Plaidoyer pour une bonne prise en charge des femmes victimes des violences sexuelles et pour la poursuite des auteurs de ces actes en justice ;
- Equiper et appuyer les radios communautaires ;
- Créer des nouvelles radios communautaires en milieux ruraux notamment pour les femmes rurales ;
- Sensibiliser la femme rurale à ses droits ;



- Sensibiliser la population sur le genre et mieux informer sur le principe de la parité homme-femme ;
- Aborder la problématique des enfants nés des violences sexuelles par la DDR et les radios communautaires ;
- Initier les femmes rurales aux techniques élémentaires de communication pour qu'elles soient capables d'utiliser la radio comme outil d'enquête, de communication interactive et participative ;
- Ramener les radios communautaires à leur objectif de servir les pauvres et les moins informés du monde rural,

Après ces deux étapes, la facilitatrice a passé la parole à Madame Eliane Najros, Coordinatrice du projet Dimitra, pour présenter les objectifs de l'atelier.

Avant d'aborder le point précis, l'oratrice du jour a expliqué, à titre de rappel, la rencontre qui a regroupé, en juillet 2005 au bureau du Réseau des Radios et Télévisions Communautaire du Congo(Est) « RATECO », les représentants des radios communautaires et les organisations des femmes rurales de la province. A l'issue de laquelle, a-t-elle rappelé, les femmes rurales ont eu à expliquer comment elles n'étaient pas bien servies par les radios communautaires opérationnelles en province du Sud-Kivu.

Pour ce qui est des objectifs de l'atelier, elle rappelé que celui-ci visait comme objectif principal de renforcer les capacités de communication des radios communautaires et les réseaux des femmes rurales du Sud-Kivu. Et de poursuivre que le but en est d'arriver à définir des stratégies de plaidoyer par rapport à tous les sujets à débattre. C'est qui justifie la présence de certains experts qui vont intervenir pour tous ces sujets. Elle aussi profité de cette opportunité pour faire une brève présentation du projet Dimitra, ses origines, ses objectifs, ses partenaires et ses activités en Afrique et au Proche Orient.

Pour revenir à l'ouverture officielle est intervenue avec l'arrivée du Vice-gouverneur en charge des questions administratives et politiques, Mme Aurèlie BITONDO. Dans son mot qui a félicité l'initiative du projet Dimitra soutenir les actions initiées par les femmes et pour les femmes, en particulier celles du monde rural. Elle a souhaité qu'il soit créé une synergie des radios communautaires et les réseaux des femmes rurales de la province pour permettre aux femmes rurales de se rapprocher des médias et réciproquement pour les radios communautaires.

Un cocktail sépare l'ouverture officielle de la communication inaugurale de l'atelier, sous le thème « Communiquer le genre pour le développement », présentée par Madame Eliane Najros, coordinatrice du Projet Dimitra-FAO. Elle a, pour commencer, fait remarquer que le genre est comme un outil d'analyse qui permet de ne pas se concentrer uniquement sur les femmes et de tenir compte des hommes. Cela après avoir établi la différence entre le genre et le sexe, entre genre et femme, et en indiquant les caractéristiques.

Du fait que le concept de genre met en relief le fait que les tâches et les rôles attendus sont acquis, et non innés, l'oratrice a conclu en disant que ces tâches et ces rôles peuvent être modifiés. Elle a noté qu'il est nécessaire de connaître les besoins différemment exprimés par les hommes et les femmes pour promouvoir la participation des unes et des autres à tous les niveaux de leur communauté et de leur pays. Ceci du fait que les hommes et les femmes ont des attentes et des besoins différents.



Parlant du rôle des communicateurs et des médias, ceux-ci doivent être objectifs et sensibles au genre comme ils constituent des sources majeures d'information. Ils ont donc le pouvoir d'influencer les rapports entre les hommes et les femmes, participer pleinement au plaidoyer pour l'égalité et induire des changements sociaux. Avant de soumettre quelques exercices pratiques aux participants, l'oratrice a formulé quelques recommandations à l'intention des communicateurs pour leur permettre de bien communiquer le genre :

- les communicateurs doivent utiliser le concept genre et l'intégrer dans leur quotidien pour informer correctement et éviter les stéréotypes ;
- ils doivent rendre accessibles les connaissances et aider au changement de comportement ;
- ils doivent traiter les informations en donnant la parole à chacun (les hommes et les femmes) ;
- ils doivent promouvoir des images de la femme qui sont justes, diversifiées et non stéréotypées.

Deuxième jour : vendredi le 24 février 2006

La journée démarre par la synthèse de l'actualité provinciale, nationale et internationale par un des participants, Mr. Dieudonné Malekera, correspondant de l'Institut Panos Paris au Sud-Kivu, dominée essentiellement par le séjour du président de la République, le Général Major Joseph Kabila à Bukavu. Les trois présentations prévues dans le programme ont été toutes exécutées.

Aussitôt après cette étape, la modératrice, Mme Aziza Bangwene a présenté une brève biographie de Mr. Jean-Pierre Ilboudo spécialiste de la communication pour le développement du service de la vulgarisation, de l'éducation et de la communication à la FAO. Ceci en prélude à sa présentation sur « les techniques de collecte et traitement de l'information ».

La présentation a commencé par les notions de collecte et de traitement de l'information suivies des genres rédactionnels de l'information. A chaque sous-thème, l'orateur s'arrêtait souvent pour débattre avec les participants sur les réalités pratiques. Il existe des écarts entre ces notions apprises et les pratiques sur le terrain. Ils sont liés à certaines difficultés d'ordre technique ou matériel, mais surtout à l'insuffisance de formation. Il s'est appesanti sur les six questions de référence pour une meilleure collecte et un bon traitement de l'information.

La deuxième communication a pour sujet « Genre et communication dans les techniques de production radio ». Elle est rendue par Madame Maître Viviane Bikuba de l'UNIFEM. L'oratrice définit le genre en indiquant que ce concept renvoie aux rôles et aux responsabilités attribués aux hommes et aux femmes dans la société et que donc, la classification de ces rôles et responsabilités était sociale et culturelle et non biologique.

L'approche genre consiste donc, selon l'oratrice, en l'harmonisation des rapports hommes-femmes en vue d'un changement de comportement et suppose l'examen des rôles et des activités des femmes et des hommes en étudiant leurs relations et son interaction dans la communication. Elle a ensuite parlé des disparités entre hommes et femmes, de la socialisation et ses quatre agents, du sexisme et de l'éducation. Elle a recommandé aux communicateurs de prendre en compte le genre en intégrant cette approche dans toutes les étapes de la production (collecte, traitement et diffusion).



En concluant son exposé, Me Viviane a proposé quelques pistes de solutions. Il s'agit notamment de :

- liberté, égalité, mixte (mélange des catégories...);
- l'approche intègre de l'égalité ;
- l'analyse différenciée selon les sexes (prise en compte de la diversité sociale) ;
- la féminisation des concepts et des titres ;
- les couches-culottes, les recettes de cuisine, la beauté et la séduction concerne aussi bien les hommes que les femmes.

Notons en passant que la question du genre a suscité beaucoup de commentaires de la part des participants surtout les hommes. La participation des femmes rurales au débat a particulièrement été active. Apparemment, l'occasion leur était donnée d'exprimer leurs inquiétudes à ce sujet.

Après le déjeuner, Mr. Jean-Pierre Ilboudo a poursuivi son exposé sur « les techniques de collecte et de traitement de l'information » en abordant cette fois – ci les aspects oraux et écrits de l'information et enfin la gestion et l'animation d'une publication.

Cette étape a ouvert une brèche à un long et important débat qui a permis à suffisance aux communicateurs et aux femmes rurales de poser tant de questions de compréhension par rapport à la collecte et à la diffusion de l'information.

Troisième jour : samedi le 26 février 2006
--

La séance a commencé par une brève présentation de la biographie de Madame Bernadette KAPEND du Réseau Femmes et Développement de la province du Katanga par la facilitatrice, Mme Aziza Bangwene.

Après cette présentation, la première intervenante du jour, Madame Bernadette Kapend a introduit son exposé sur « femmes et élections » en circonscrivant les problèmes des femmes rurales face aux élections. Notamment le taux d'analphabétisme, la « masculinisation » de la gestion de la chose publique, l'indisponibilité des femmes et leur faible mobilité ainsi que le poids de la coutume.

Abordant précisément la problématique femmes et élections, l'oratrice a situé les problèmes de la femme sur les plans culturels, juridique, économique et de l'accès à l'information. De son intervention, il ressort que la femme congolaise et la femme rurale en particulier étaient défavorisées par rapport aux hommes. D'où il convient de mettre un accent particulier sur cette catégorie formée d'électrices et candidates pour un meilleur aboutissement des prochaines élections. Elle a formulé quelques recommandations avant de conclure son exposé en recourant à des illustrations. Pour Bernadette, la participation des femmes aux élections conduira le pays à la paix. Elle estime que le vote des femmes est un vote de refondation de la nation et de l'Etat de droit. Aussi les élections offriront-elles l'égalité de chances aux femmes et aux hommes, candidates et candidats.

Le deuxième exposé sur « Genre et gouvernance pour les femmes rurales » est présenté par Mme Marie Antoinette SAYA de la Coopération canadienne. Avant de prendre la parole, celle-ci est présentée d'abord auprès des participants par la modératrice, Madame Aziza Bangwene.



L'intervenante a commencé par définir ce qu'est la gouvernance locale dans le contexte du genre. Elle a ensuite indiqué les quatre conditions d'une bonne gouvernance et un accent particulier a été mis sur le rôle de la femme et leurs capacités de formuler les problèmes qui affectent la communauté. Invoquant des enjeux pour assurer cette bonne gouvernance, elle a cité entre autres :

- la prise en compte des préoccupations des hommes et des femmes ;
- la responsabilisation des populations ;
- le développement local.

Le troisième thème du jour sur « l'implication des femmes dans le processus électoral » a été présenté par Maître Viviane Bikuba de l'UNIFEM.

L'oratrice a détaillé les effets de la guerre en RDC depuis 1996 en dégageant les souffrances qu'ont subies les populations et en particulier les femmes. Elle a évoqué le rôle joué par la femme congolaise pour le retour à la paix dans le pays, notamment par sa brillante et consciente participation au dialogue inter congolais.

Maître Viviane a reconnu l'engagement des femmes congolaises à participer au processus électoral en cours et en a ainsi lancé un appel pathétique aux femmes congolaises de saisir cette occasion pour reconstruire leur pays. La participation de la femme au processus électoral implique sa présentation en tant qu'électrice, candidate, observatrice, monitrice, etc. C'est en s'impliquant dans le processus électoral que la femme congolaise accroîtra et améliorera sa capacité à influencer la politique et les décisions sur base d'une perspective genre ainsi que d'avoir à dire dans la construction de la paix et le futur de son pays, a conclu Maître Viviane.

Le quatrième et dernier sujet du jour a été présenté par Mr J.P. Ilboudo de la FAO. Il porte sur « les genres majeurs en radio rurale (Guide méthodologiques pour la production des émissions radiophoniques)»

L'intervention est centrée sur la réalisation des jeux radiophoniques, leurs types ainsi que leur rôle dans la communication. Avant de penser à réaliser un jeu radiophonique, il est vivement recommandé d'avoir d'abord un sujet à vulgariser ou un thème de sensibilisation, a indiqué l'orateur en introduisant son exposé. Il a ensuite parlé des magazines en différenciant les parties qui les composent, notamment la musique et la parole. En ce qui concerne la partie parlée du magazine, monsieur Jean-Pierre a précisé à l'intention de l'assistance que celle-ci était à son tour composée de deux éléments dont le narrateur ou le modérateur ainsi que les sujets de d'information ou le divertissement.

Pour ce qui est des types de magazines, il en a cité quatre :

- le magazine d'information
- le magazine à sujet
- le magazine pour une page auditoire spécial
- le magazine de variété

Abordant l'enquête radiophonique, il a montré que celle-ci avait beaucoup de similitudes avec les magazines, à la seule différence que l'enquête se limite généralement à un seul thème auquel le programme est intimement consacré tandis que le magazine tend à traiter deux ou plusieurs sujets dans un même programme.



L'orateur a enfin parlé des microprogrammes en mettant un accent particulier sur les éléments qui interviennent dans leur réalisation 'musique-slogan-commentaire-témoignage ou interview'.

Après cet exposé dont le cheminement était entrecoupé des questions des participants auxquelles répondait immédiatement l'intervenant, les participants se sont repartis en deux groupes de travail pour une causerie-débat qui a par ailleurs mis un point final aux travaux de la journée. Les thèmes débattus entre autres au cours de la causerie sont le genre et la lutte contre le VIH/SIDA.

Quatrième jour : dimanche, 26 février 2006
--

Après une matinée libre, le programme de la journée a débuté par un déjeuner. Aussitôt après le repas, la modératrice Aziza Bangwene a procédé par la présentation de Madame Marie Antoinette Saya, conseillère en genre UAP/RDC (Coopération canadienne).

Celle-ci a immédiatement pris la parole pour exposer sur le thème « **Le Canada et la lutte contre les violences sexuelles faites aux femmes et filles** ». Après un brillant exposé sur les violences en général, elle a cité certains proverbes du pays qui consacrent la violence à l'égard des femmes et des filles qui deviennent aussitôt des violences de genre. Ces violences existent dans toutes les sociétés et diminuent la dignité de la femme a-t-elle précisé. Le Canada est impliqué dans la lutte contre les violences faites aux femmes en RDC compte tenu de beaucoup de plaidoyers reçus sur les violences sexuelles faites aux femmes et aux filles pendant la guerre.

En concluant son intervention, Marie Antoinette Saya a dit qu'« **UN VRAI HOMME BARATINE IL NE VIOLE PAS** ». Cette citation a été reprise par la modératrice et les participants l'ont répété plusieurs fois, jusqu'à en faire leur slogan.

Madame Emma ATCHRIMI AKOUA, Coordinatrice du projet conjoint de lutte contre les viols et les violences sexuelles au FNUAP, est intervenue pour sa part pour développer le thème « **prévention et réponse aux violences sexuelles** ». Après la définition des concepts et la démonstration de l'ampleur de violences sexuelles, l'oratrice a relevé un fait majeur à savoir : la banalisation des violences sexuelles, avec ce que cela entraîne comme conséquences sur les plans physique, psychologique, social,...de la victime, sur ses dépendants et sur la communauté tout entière. L'intervenante a terminé sa communication par la présentation de l'initiative conjointe ainsi que son action sur toute l'étendue du pays dans le cadre de la lutte contre les violences sexuelles. Elle a invité les organisations représentées à ces assises d'adhérer à la synergie provinciale de lutte contre les violences sexuelles.

La troisième intervenante du jour est Madame Venantie Bisimwa du Réseau des Femmes pour la Défense des Droits et la Paix, RFDP qui a intitulé son intervention : « **La genèse de la violence sexuelle en RDC** ».

Elle a esquissé son exposé par définir le viol et les différentes formes de viol commis sur les femmes et filles pendant la période des guerres qu'a traversé notre pays.

Pour Mme Venantie, les violences sexuelles faites à la femme visaient l'extermination de tout un peuple et non une simple jouissance sexuelle. Le sexe, a-t-elle dit, a été utilisé comme



arme de guerre pendant la guerre et le corps de la femme a servi comme champ de bataille. Cet acte a été commis et se commet à ce jour dans certains coins du pays dans toute impunité. Pour ce qui est des auteurs, elle a cité les rebelles burundais, les milices locales, les militaires du Rassemblement Congolais pour la Démocratie (RCD), les éléments de l'armée patriotique rwandaise, les éléments de l'armée ougandaise, les milices banyamulenge, etc. Elle a profondément regretté l'institutionnalisation de l'impunité ainsi que l'abandon, par l'Etat, des victimes de cet acte. Elle réclame de vive voix que l'appareil judiciaire soit mis en marche pour identifier et punir les coupables des violences sexuelles et que réparation des préjudices subis par les victimes soit faite.

Mme Marie Antoinette Saya a présenté la dernière intervention du jour sur « *la lutte contre l'impunité, analyse comparative Canada – Congo* ». Elle a défini l'impunité comme tous les délits ou infractions, violences administratives de toutes sortes commises par des personnes de notoriété publique ; dénoncés soit par la population ou par des tiers et non poursuivis, ni punis par la justice. Après avoir fait une analyse et les conséquences de l'impunité, Mme Saya a conclu par donner une piste des solutions notamment l'exercice de contrôle citoyen, les sanctions à l'endroit des gouvernants et les personnes impliquées, l'exigence des candidats intègres en refusant et en dénonçant ceux qui ne le sont pas en vue mettre fin au sous développement continu.

Après ces exposés rendus en panel par les trois oratrices, les participants la modération a invité le public à regarder un film sur les violences sexuelles intitulé « *Viols sur ordonnance ?* », réalisé dans la province du Sud-Kivu par deux journalistes belges en 2004. Un jeu de questions-réponses sur les sujets développés par les trois intervenantes a mis un point final des travaux de la journée.

Cinquième jour : lundi, 27 février 2006

La journée est introduite par une brève présentation de la biographie de Mme Luz Piedad Caicedo, de l'organisation colombienne HUMANAS. Elle a fait son exposé sur « *la lutte contre les violences faites aux femmes et contre l'impunité* ».

Elle a passé en revue les instruments juridiques qui répriment les violences faites aux femmes, parmi lesquels le statut de Rome. Elle a catégorisé en deux les crimes reconnus par la Cour Pénale Internationale, notamment les crimes reconnus comme graves par la communauté internationale (génocide, crime contre l'humanité) et les crimes qui frappent la conscience de l'humanité, la paix et la sécurité de l'humanité (crime de guerre, agression).

Après avoir défini et expliqué chacun de ces crimes, l'oratrice s'est arrêtée instamment pour élucider ce qu'est une victime, ce que sont ses droits à la protection et à participer aux procès devant la cour. Mme Luz a par ailleurs indiqué que le statut de Rome présentait des avantages pour les femmes congolaises en ce sens qu'il apporte une garantie minimale aux droits des femmes et qu'il permet de considérer certains cas qui n'étaient pas considérables avant (crimes qui méritent d'être jugés comme crimes internationaux). De même, le statut de Rome permet de rendre visible et de reconnaître des conditions, des modalités et les conséquences des violences sexuelles envers les femmes. Il garantit aussi de la manière la plus stricte la parité hommes-femmes au sein de ses propres institutions.



Après cette intervention, le débat s'est poursuivi sur les thèmes présentés la veille par Mesdames Marie Antoinette Saya, Venantie Bisimwa et Emma sur les violences sexuelles.

Pendant les débats, le Ministre du Développement Rural du Gouvernement de transition, Mr Pardonne Mulanga Kaliba en séjour dans la province du Sud-Kivu, en a profité pour rendre une visite éclair aux participants de l'atelier. Au cours de son adresse, il qui a loué l'initiative de la FAO et du Projet Dimitra ainsi que leurs partenaires pour avoir songé à former les femmes rurales sur la communication et les valoriser car la société ne pourrait pas survivre sans leur apport. Il a souligné que le gouvernement de transition était aussi fortement préoccupé par cette question. C'est pour cette raison, a-t-il poursuivi, que nous procédons à l'implantation de stations de radios en milieux ruraux à l'exemple du territoire d'Idjwi où sera bientôt implanté un nouvel émetteur radio. Le débat s'est poursuivi après le départ du Ministre.

La deuxième présentation de la journée porte sur la : « lutte contre le VIH/SIDA ». Elle est effectuée par Monsieur Aster Bashige, coordinateur provincial de la GTZ Santé au Sud-Kivu. Il est parti de la pensée de Kofi Annan qui consiste à réveiller les consciences des populations du monde sur les ravages occasionnés par le SIDA. Le Secrétaire Général de l'Organisation des Nations Unies espère que *« nous pouvons prévenir de nouvelles infections et nous pouvons améliorer la qualité de la prise en charge et des traitements pour les personnes vivant avec le VIH Faute d'un remède, la mobilisation en masse de tous les secteurs de la société reste notre seule arme »* fin de citation.

L'orateur a ensuite démontré comment les femmes et les filles sont particulièrement plus vulnérables au VIH/SIDA en se penchant sur les facteurs biologiques, les facteurs sociaux et les facteurs économiques et politiques. Il en outre montré l'évolution du taux de prévalence du VIH/SIDA dans la province depuis l'arrivée des réfugiés Rwandais en RDC et lors de l'invasion du pays par des troupes étrangères du Rwanda, du Burundi et de l'Ouganda.

Faut-il espérer? L'orateur est optimiste. Ceci du fait de l'existence des initiatives locales et régionales pour lutter efficacement contre la propagation du virus. Mais les réalités dans les villages sont dures. En effet, dans ces milieux enclavés, l'information sur le VIH/SIDA reste indisponible et on continue à déplorer l'analphabétisme surtout chez les femmes et les filles, les fausses croyances, le tabou autour du sexe et de la sexualité, les retenues liées aux croyances religieuses, le très faible taux de sensibilisation, l'absence quasi totale des services de prise en charge, la misère de la population, les us et coutumes, le manque de données sur le taux de prévalence, l'absence ou rareté d'associations de lutte contre le VIH et la capacité douteuse de celles qui existent.

Pour terminer son intervention, il proposé quelques stratégies ainsi que des techniques de communication pouvant aider à lutter contre le VIH/SIDA. Il a préconisé la création des partenariats, l'initiation de synergies d'actions, et il a prôné la multi-sectorialité, le renforcement des capacités en gestion, l'appropriation, la pérennisation et l'implication des personnes vivant avec le VIH/SIDA comme voies obligées pour espérer une réussite. A condition qu'à chaque étape de l'action, les initiatives locales soient encouragées et canalisées.

La troisième et dernière présentation du jour est rendue en panel par Monsieur Emmanuel Chishugi, chargé de la communication à la commission nationale du Désarmement Démobilisation et Réinsertion des Ex-combattants (CONADER) et Madame Mariette



Chirume, experte en genre auprès du PNUD-COMREC au Sud-Kivu. Le thème central de leur intervention porte sur '**la problématique genre et DDR**'. Mariette Chirume a axé son exposé sur une intervention sur « *les radios de proximité, les communicateurs et les réseaux des femmes en milieu rural : intégration de la perspective genre dans le processus DDR et le rôle des médias ruraux* ». Elle a commencé par définir le concept genre en précisant qu'il émane d'une qualification sociale et culturelle et non biologique. En citant certains rôles joués par les hommes et les femmes dans la société, il s'est dégagé qu'en dépit du principe d'égalité de chances et de traitements entre les hommes et les femmes, les disparités entre ces deux groupes se manifestent toujours en temps normal et s'accroissent en temps de guerre.

La situation de conflit, a-t-elle poursuivie, perturbe et détruit tout. Mais elle permet à la femme de jouer des rôles et des responsabilités traditionnellement reconnus aux hommes. Ceci étant, la paix et la démocratie sont tributaires de la participation équitable des hommes, des femmes, des garçons et des filles dans le processus de reconstruction, y compris la démobilisation et la réintégration. Elle a justifié son argument en démontrant que les femmes sont présentes dans chaque partie de la société touchée par le DDR, depuis les groupes et les forces armées jusqu'aux communautés d'accueil.

En ce qui concerne l'intégration du genre dans le programme de DDR, l'oratrice s'est référée à la résolution 1325 du Conseil de Sécurité des Nations Unies qui insiste sur la participation active de la femme dans toutes les initiatives de construction de la paix, et spécialement dans la démobilisation et la réintégration ainsi que dans les exercices de désarmement. Mais cinq ans après, il continue à y avoir un déficit du genre dans la planification et la mise en œuvre de la DDR.

Que faire alors ? En définitive, il faut sensibiliser les décideurs, les planificateurs, les intervenants, les acteurs sociaux et les communautés d'accueil. Ici les radios de proximité peuvent jouer un rôle crucial dans la reconstruction de la paix et la sécurité par l'éducation et l'information qui intègrent les perspectives de genre.

Pour sa part, maître Emmanuel Chishugi a axé sa communication sur la situation du programme national DDR dans la province du Sud-Kivu. Auparavant, il a rappelé l'objectif principal de ce programme qui est de contribuer à la consolidation de la paix ; à la reconstruction nationale et à la reconstruction socio-économique du pays ainsi qu'à la stabilité politique de la région. Parmi entre autres résultats attendus du programme, Me Emmanuel a cité la réinsertion communautaires des démobilisés avec comme impact de renforcer la sécurité humaine, relancer l'économie, optimiser les ressources publiques et contribuer à la stabilité régionale.

En ce qui concerne les critères d'éligibilité au DDR, l'orateur a précisé que des candidats au DDR doivent être des personnes remplissant les conditions ci-après :

- être de nationalité congolaise
- ne pas être poursuivi pour un crime quelconque
- appartenir à un groupe armé
- avoir participé au conflit entre octobre 1996 et mai 2003

Les dépendants des personnes ci-haut décrites sont prises en compte mais pas en charge par le programme DDR, a-t-il souligné. Il en est de même de leurs veuves et orphelins qui doivent se référer aux œuvres sociales des FARDC.



Pour ce qui est du processus DDR, il respecte le parcours suivant : le désarmement, la mobilisation et enfin la réinsertion. Le processus varie selon que l'ex-combattant candidat à la démobilisation est mineur ou majeur. Il a terminé son intervention par la présentation des activités déjà réalisées par la DSDR en province du Sud-Kivu qui se résument en l'installation de plus ou moins 2741 démobilisés dans leurs communautés, réunification de plus ou moins 2478 enfants ex combattants dans leurs familles et l'évacuation de plus ou moins 2500 démobilisés vers leurs province de réinsertion.

Un débat enrichissant a accompagné les deux exposés. Occasion qui a permis aux participants d'échanger sur cette thématique précise et surtout de la pertinence de la prise en compte des femmes dans le processus DDR.

Sixième jour : mardi, 28 février 2006

Cérémonies de clôture

Les travaux de cette dernière journée débutent par la répartition des participants à l'atelier en quatre groupes de travail sous la supervision des deux facilitatrices, Zita Kavungirwa et Aziza Bangwene. Les quatre groupes ainsi formés sont chargés d'élaborer les recommandations par rapport aux thèmes centraux débattus durant les cinq jours des travaux à savoir la participation des femmes au processus électoral, la lutte contre les violences sexuelles et l'impunité, la problématique genre et DDR et la lutte contre le VIH/SIDA. Mais aussi sur les stratégies à mettre en œuvre concernant l'implication des radios communautaires.

Voici par ailleurs des groupes de travail formés



RESULTATS DES TRAVAUX EN CARREFOUR

Nom du groupe	Recommandations par rapport au processus électoral	Recommandations par rapport à la lutte contre les violences sexuelles et l'impunité	Recommandations par rapport au DDR	Recommandations par rapport à la lutte contre le VIH/SIDA	Recommandations par rapport aux médias	Engagements	Stratégies
GROUPE I	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer la sécurité et la circulation ainsi que le désenclavement des milieux ruraux - Appliquer la notion genre dans la composition des bureaux de la CEI à tous les niveaux - Donner l'accès de participation des femmes aux médias 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement des capacités d'action des réseaux communautaires existants par des apports techniques et matériels - impliquer les leaders locaux dans la lutte contre les violences sexuelles - Faire participer les communautés de base dans la lutte contre ce fléau - Attribuer à la loi sur les violences sexuelles, un 	<ul style="list-style-type: none"> - Elargir la prise en charge non seulement aux ex combattants mais aussi à des personnes associées, en particulier les femmes et les filles - Accélérer les processus de désarmement et réinsertion communautaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Intensifier les activités de renforcement des capacités pour mieux éduquer la population - Disponibiliser les matériels de sensibilisation et de dépistage volontaire dans les milieux ruraux ainsi que les AVR - Implanter les centres de dépistages - Former les éducateurs et prescripteurs des AVR 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer la cohésion des réseaux au niveau national 	<ul style="list-style-type: none"> Formation des clubs d'écoute des mamans en milieu rural - Sensibiliser les mamans à adhérer dans les clubs d'écoute existants - Faire la restitutions des acquis de l'atelier à l'intention de la base 	<ul style="list-style-type: none"> - Restitution - Former des clubs d'écoute Suivi - Organiser des tournées de supervision à travers différents clubs existants et/ou formés

		caractère retro – actif pour prendre en compte les actes commis avant promulgation de celle-ci					
GROUPE II	- Sensibiliser la population à temps opportun sur les processus électoral	-Appuyer financièrement et techniquement les organisations locales qui s'occupent des problèmes des viols et violences -Faire des plaidoyers en faveur des victimes (au niveau national et international) en demandant au gouvernant de rapprocher la justice aux justiciables pour sanctionner les auteurs de violences sexuelles - Fournir une	Demandons à la MONUC de changer son mandat pour un désarmement et rapatriement forcé des éléments étrangers	- Mobilisation en masse de tous les secteurs de la société	-Niveau local -implantation des radios communautaires dans les milieux ruraux et améliorer les outils des radios existantes. -diffuser des émissions sur le genre -assurer le recyclage régulier des journalistes. -multiplier les re-émissions sur le genre dans la langue locale du milieu.	- restituer fidèlement les notions apprises au cours de ces assises.	- créer les radios clubs à partir des initiatives communautaires de base. -Renforcer les mesures d'accompagnement des femmes et réseaux des femmes rurales.

		assistance aux victimes dans leurs milieux respectifs, à savoir l'arrière pays (à la base)					
GROUPE III	<ul style="list-style-type: none"> - Création des radios clubs selon l'approche genre - multiplier les campagnes d'éducation électorale auprès des populations, particulièrement les femmes. - Promouvoir les images positives des femmes (images justes, diversifiées et non stéréotypées). - organiser des émissions publiques radio (projection des images en milieu 	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser des micro-programmes et magazines pour sensibiliser la communauté sur les violences sexuelles - Amener les victimes des viols à dénoncer les auteurs auprès des juridictions compétentes. 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les mesures d'accompagnement des démobilisés afin de mieux les intégrer dans la communauté. 	<ul style="list-style-type: none"> - Impliquer toute la communauté dans la lutte contre le VIH/sida (que la multisectorialité soit effective) pas de discrimination, - prise en charge des P. V. V. 	<ul style="list-style-type: none"> - formation et recyclage des communicateurs. - Elargissement de la couverture des radios communautaires. 	<ul style="list-style-type: none"> - créer une synergie de communicateurs et réseaux des femmes rurales - restitution. - séminaire de planification. 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les journalistes professionnels et les femmes en particulier dans la communication journalistique et sociale. - création des radios-clubs au sein des organisations et réseaux des femmes rurales.

	publics sur vidéo). -organiser des sketches et jeux concours sur la promotion du genre dans les radio clubs et les radios communautaires.						
GROUPE IV	<p>- Que la femme soit encouragée pour sa participation à la gouvernance locale ;</p> <p>- Que les médias offrent l'espace aux femmes rurales enfin de s'exprimer et de présenter leur projets de société.</p> <p>- Que les associations locales accompagnent des femmes candidates et électrices dans</p>	<p>-Faire pression pur lutter contre la banalisation des violences sexuelles faites à la femme et à la fille et soutenir le projet de loi en cette matière.</p>	<p>- Prise en compte des dépendances des ex-combattants candidates à la démobilisation, en particulier les femmes /filles.</p> <p>- Que le D D R mette en place un mécanisme de suivi des soldats démobilisés.</p>	<p>- Que les femmes se mettent ensemble pour les plaidoyer et les lobbying auprès des décideurs à tous les niveaux pour la question de VIH/ sida</p>	<p>- Que les médias offrent l'espace aux femmes rurales pour exprimer et présenter leurs opinions.</p> <p>- Mettre sur pied d'une synergie entre les réseaux des femmes rurales et les radios communautaires présents dans ce séminaire.</p>	<p>Création immédiate d'une synergie entre les radios communautaires et les réseaux d femmes rurales</p>	<p>- restitution</p> <p>- suivi des acquis de cet atelier comment</p> <p>- implication des femmes rurales dans les programmes de médias par le lancement d'une série activités appropriées.</p>

	leurs aspirations ; - renforcement des capacités techniques et matérielles de radios communautaires pour atteindre les fins fonds de milieux ruraux ;						
--	--	--	--	--	--	--	--

Les travaux en carrefour une fois terminés, les participants sont revenus dans la salle en séance plénière pour débattre sur les résultats des différents groupes formés. Après débats, il a été mis sur pied une commission chargée de résumer les recommandations stratégiques de l'atelier, reprenant les grandes préoccupations de tous les groupes, lesquelles seront rendues publiques plus tard lors de la cérémonie de clôture officielle, présidée par la Vice Gouverneur de province en charge des questions administratives et politiques, Madame Aurèlie BITONDO. Auparavant, les facilitatrices ont distribué des fiches individuelles d'évaluation à chacun/chacune des participants qu'ils ont complété et remis par la suite.

La cérémonie proprement dite est caractérisée par trois moments forts. D'abord le mot de remerciement du délégué des participants. Il exprime toute leur satisfaction et leur gratitude au projet Dimitra et ses partenaires, mais surtout aux différents intervenants pour la pertinence de la matière qu'ils ont donnés et surtout de la qualité technique de leur transmission. Il a souhaité que soient organisés, dans un proche avenir, des rencontres analogues en vue d'outiller davantage les femmes rurales et les hommes des médias de la province en matière de communication pour la développement. Il a exprimé les vœux de voir le projet Dimitra appuyer techniquement et financièrement les réseaux des femmes rurales du Sud-Kivu et les radios communautaires pour leur permettre d'atteindre les objectifs du présent atelier.

Ensuite, la lecture des recommandations stratégiques en annexe.

Et enfin le discours de clôture par l'autorité provinciale. Elle remercie le projet Dimitra de la FAO et ses partenaires pour le choix de la province du Sud-Kivu regrouper les communicateurs et les femmes rurales autour des quelques thèmes clés qui sont d'actualité dans la Province, notamment la participation des femmes au processus électoral, la lutte contre les violences sexuelles et l'impunité, genre et DDR et la lutte contre le VIH/SIDA.

Au nom du Gouverneur empêché, Madame Aurèlie a promis le soutien du gouvernement la réalisation des acquis de l'atelier tout en indiquant de faire siennes les recommandations qui en sont issues.

Elle a encouragé l'initiative de la synergie qui vient de naître entre les radios communautaires et les réseaux des femmes rurales en souhaitant que celle-ci puisse contribuer efficacement au développement et à l'épanouissement de la femme rurale, force motrice de l'économie rurale et nationale. Cette synergie, a-t-elle poursuivi, devra avoir comme cheval de bataille d'endiguer les grands maux qui hantent notre société. Elle terminée son allocution par des « vivas » frénétiques au nom du pays et de la province ainsi que pour le projet Dimitra, la FAO et des partenaires partie prenante à l'atelier. La cérémonie s'est clôturée par la remise des attestations de participation aux journalistes des radios communautaires et représentant(e)s des organisations des femmes rurales du Sud-Kivu.

V. RECOMMANDATIONS STRATEGIQUES

- Création ou renforcement des radios clubs (pour les femmes et les hommes)
- Sensibilisation des femmes rurales pour qu'elles adhèrent aux radios-clubs
- Aider les femmes rurales à développer leurs propres outils d'information et de communication
- Créer des radios de femmes par les femmes et pour les femmes



- Approche genre dans les programmes des radios et élimination de tous les stéréotypes négatifs vis-à-vis des femmes
- Formation et recyclage des communicateurs dans la communication sociale et la communication journalistique
- Dégager un espace d'expression pour les femmes rurales dans les RC et les médias
- Restitution systématique de toutes les formations via les radios clubs
- Organiser des tournées de supervision à travers les clubs d'écoute
- Renforcer les synergies et les échanges entre les RC entre les organisations de femmes
- Formations spécifiques pour les journalistes et pour les femmes rurales
- Elargissement de la couverture radio

